Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20231026-AG2023_62-DE Date de télétransmission : 31/10/2023 Date de réception préfecture : 31/10/2023



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

06 2023 62

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du

: 26 octobre 2023

Convocation du

: 19 octobre 2023

Nombre de Conseillers:

En exercice

: 27

Présents

: 18

Votants

: 23

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six octobre à dix-huit heures, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

ADMINISTRATION GENERALE: Modification de la composition de la commission de Délégation de Service Public (DSP) – remplacement d'un membre titulaire par le premier suppléant de la liste

<u>Présents</u>: Caroline Terrier, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Catherine Barcellino, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz.

Représentés :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon Lionel Chevrolat a donné procuration à Sergio Mancini Philippe Casamayor a donné procuration à Philippe Maillez Sophie Gaguin a donné procuration à Valérie Berger Harris Reneman a donné procuration à Annick Pantel

Absents:

Elodie Brelot, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance :

Valérie Berger

Accusé de réception en préfecture 001-210100434-20231026-AG2023 62-DE Date de télétransmission : 31/10/2023 Date de réception préfecture : 31/10/2023

VU le Code de la commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 03-2020-18 du 11 juin 2020 relative à la constitution de la Commission de Délégation de Service Public,

CONSIDERANT la démission de Madame Christine PEREZ de son mandat d'adjointe et de conseillère municipale.

CONSIDERANT que Madame Christine PEREZ était membre titulaire de la commission de Délégation de Service Public et que sa démission entraîne la vacance d'un poste,

Madame le Maire rappelle qu'il convient de pourvoir à son remplacement.

Aucune règle n'est imposée par le Code de la commande publique ni par le Code Général des Collectivités Territoriales mais la pratique veut qu'il soit pourvu au remplacement d'une membre titulaire de la commission de Délégation de Service Public par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste. Le remplacement du suppléant, ainsi devenu membre titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier.

Le suppléant suivant sur la liste majoritaire est Madame Elodie BRELOT.

La liste soumise au vote en 2020 ne comportait pas de suppléant supplémentaire, ce qui porte le nombre de suppléants à trois.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE des membres présents,

POURVOIT au remplacement de Madame Christine PEREZ, membre titulaire de la commission de Délégation de Service Public par Madame Elodie BRELOT, premier membre suppléant.

PREND ACTE de la nouvelle composition de la Commission de Délégation de Service Public comme suit :

<u>Présidente</u>: Madame Caroline TERRIER

Membres titulaires
MAILLEZ Philippe
CHEVROLAT Lionel
COTTAZ Jean-Pierre
LONGIN Franck
BRELOT Elodie

Membres suppléants RENEVIER Sébastien RAMPON Anne-Sophie LANGELOT Cyril

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

e Maire, Caroline TERRIER